

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

189927  
1745 Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : ..... Société : .....

Actif  Pensionné(e)  Autre : .....

Nom & Prénom : LADIL ARMELKA DABR

Date de naissance : 1-1-49

Adresse : .....

Tél. : 06 49 09 10 72 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin **Docteur Hassan JAMMI**

**CARDIOLOGUE**  
20 Rue Oumaima SAYAH  
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa  
Tél. 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35  
INP : 091080218  
ICE : 001698148000061

Cachet du médecin : .....

Date de consultation : ..... / ..... / 29 NOV. 2023

Nom et prénom du malade : M'LADIL AND DE CICATRES Age : 74 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : .....

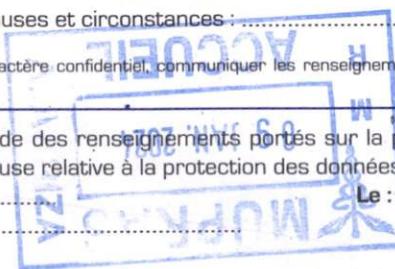
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : 8/01/24

Signature de l'adhérent(e) : .....



#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Détail des Actes
29 NOV. 2023	C2 K16 (E.C.G.)		300000	<p style="text-align: center;">Détail des Honoraires</p> <p><b>CARDIOLOGIE</b></p> <p>20 Rue Ouardouima - Khadra - Casablanca</p> <p>3d. 1/ Massira - 19 31 01 - N° 09 080215</p> <p>Pax: 0522367935</p> <p>0522367935</p> <p>080215</p> <p>3d. 1/000061</p>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
FLORAL L'ORAL SANTÉ T31 10/11/2012 T31 FLORAL SANTÉ L'ORAL SANTÉ T31 10/11/2012 T31	8/11/02	1442,00

## ANALYSES - RADIOPHARMACIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

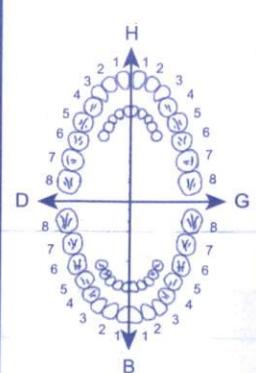
### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



## **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



# CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Résidence Star Youness, Rue Oumaïma Sayeh, N°20, 2ème étage, App. N°6  
Boulevard Al Massira Al Khadra, Quartier Racine - Casablanca 20000

الدكتور حسن جملي  
أمراض القلب والشرايين

**Dr. Hassan JAMMI**  
CARDIOLOGUE

Diplômé de l'Université de Nice - Sophia Antipolis  
Ex. Assistant spécialiste des Hôpitaux de France

29 NOV. 2023

Dr Hassan JAMMI  
Asadel Kader

NEBILET® 5mg 28 comprimés  
20, Rue Oumaïma Sayah  
Bd. Al Massira Al Khadra - Casablanca  
Tél. 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35  
ICE: 00169814800061

24.11.2023

Nebilet

mr m

Exforge 10/160

14 ret  
Omeprazole  
10mg le matin

\* VIGNETTE

**NEBILET® 5mg**  
28 comprimés O  
PPV 87DH50

V140977/01

\* VIGNETTE

**NEBILET® 5mg**  
28 comprimés O  
PPV 87DH50

V140977/01

\* VIGNETTE

**NEBILET® 5mg**  
28 comprimés O  
PPV 87DH50

V140977/01

\* VIGNETTE

**NEBILET® 5mg**  
28 comprimés O  
PPV 87DH50

V140977/01

Quatre

T = 1442,00

Dr Hassan JAMMI

20, Rue Oumaïma SAYAH  
Bd. Al Massira Al Khadra - Casablanca  
Tél. 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35  
ICE: 00169814800061

Docteur Hassan JAMMI  
CARDIOLOGUE  
20, Rue Oumaïma SAYAH  
Bd. Al Massira Al Khadra - Casablanca  
Tél. 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35  
ICE: 00169814800061

611800103060 6  
EXFORGE O  
10mg/160mg



HR	56/min	P	124ms	Axe P	34°
RR	1071ms	PQ (PR)	200ms	Axe QRS	-22°
SpO2	•	QRS	102ms	Axe T	10°
TA		QT	383ms	QTc(Baz)	370ms

ECG ANORMAL  
Médecin: hassan hassan

*DR = SL*

*QT = 1071*

